



Compte Rendu

CSAL-FS du 03/10/2024

Présent pour la CGT FIP43 :

- Claude-Olivier BEAUNET (Titulaire)
- Stéphane CLAVERO (Suppléant)

Secrétaire permanent élu :

Guillaume PONS (SOLIDAIRES)

Ce 03/10/2024, se tenait un Conseil Social d'Administration Local Formation Spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (CSAL FS)

Ordre du jour de la séance:

- 1) Approbation du PV du CSAL FS du 10/06/2024 (pour avis)**
- 2) Présentation du DUERP et du Programme annuel de prévention (pour avis)**
- 3) Point d'étape sur le budget (pour avis)**
- 4) Point sur les accidents de service, fiches de signalement, exercices d'évacuation, registre SST (pour information)**
- 5) Présentation du rapport d'activité annuel du médecin du travail (pour information)**
- 6) Questions diverses**

PRÉAMBULE :

*** Liminaires des Organisations Syndicales lues par les représentants du personnel**

CGT :

Voir liminaire complète en pièce jointe

SOLIDAIRES :

51 jours avant d'avoir le 1^{er} ministre. Nouveau gouvernement synonyme de nouvelles régressions sociales notamment pour notre administration. Ne sera pas celui du progrès social mais celui de la régression sociale. Contexte austérité budgétaire. Lien entre décision nationale et le quotidien local : rémunération , déroulement de carrière... Inquiétude sur impact de l'austérité sur les budgets de la prévention et donc sur une augmentation des troubles psychosociaux au travail. Effectifs réduits à l'extrême. Non à la dégradation des conditions de travail . Attention à de nouvelles suppressions de postes. Opposition ferme à toutes mesures dégradant les conditions de travail des agents. Responsable de services doivent intégrer santé et condition de vie au travail dans leurs réflexions.

Rappel sur le handicap : suite au JO paralympiques on a vu que l'inclusion était possible.

Fiches de signalement bloquées par la direction alors qu'une décision en instance de diffusion au fil de l'eau avait été prise.

FO :

Demande abrogation de la réforme de la fonction publique : primes au mérite.... Nx rapport stigmatisant des fonctionnaires notamment pour les arrêts maladies. Certaines pistes comme la non rémunération totale des fonctionnaires en arrêt maladie est inadmissible. Les arrêts sont de la responsabilité de la politique publique de suppression des personnels, recul des départs à la retraite... Abrogation réforme des retraites et arrêt des suppressions de postes...

Besoin de sérénité au travail et pourtant on s'en éloigne car plus de recrutement de médecin du travail. Rôle central des assistants de prévention au sein des directions. Responsabilisé du directeur de la santé physique et mentale de ses agents par le maintien du prochain budget.

RGP provoque des inquiétudes. C'est une menace qui plane sur chaque agent. Nouvelles demandes de précisions sur la notion de « faute graves ».

5 fiches de signalement sur des agressions verbales au sein de la ddffip 43. demande une réponse ferme. Augmentation des propos et menaces injurieuses à l'encontre des agents du département.

Incertitude sur projet de loi 2025. L'austérité prévue aura des conséquences ;

Que ressort-il du groupe de travail consécutif à l'observatoire interne .

* Réponse de la Direction aux liminaires :

Budget : Pas de scoop sur le budget malgré une rencontre avec la directrice du budget et le nouveau ministre.. Rien de concret sur le traitement de la DGFIP dans les arbitrages en cours.

Oui il est probable que les moyens budgétaires vont diminuer. Pas d'info sur les suppressions d'emplois.

Sur les RGP : pour l'instant on attend toujours la jurisprudence qui est en train de se constituer car reste trop flou sur bien des points.

« « Faute grave » » Je ne le sais pas. C'est la cour des comptes qui va le décider.

Préjudice significatif : est un montant ou un % du budget de la collectivité par exemple ? A priori il pourrait s'agir d'un mixte entre les deux. Mais rien de sûr.

FO : inégalitaire entre une grande ville et nos petites communes. Préjudice beaucoup plus bas.

La jurisprudence est en train de se constituer. Ne pas s'inquiéter c'est ce que j'ai dit mais c'est en rapport avec la décision connue. On reste vigilant sur les autres décisions qui pourraient être prises. On sensibilise beaucoup les ordonnateurs (notamment le conseil départ de la Hte Loire), on intervient car on est deux dans le bateau. Sur le sujet des FOVI on a cessé notamment de sensibiliser les collectivités pour être vigilant dans leur propre service. C'est une responsabilité collectivité ordonnateur/comptable même si c'est la DGFIP qui paie.

Les petites collectivités ont été sensibilisées via rencontres avec les CDL, via visio avec M LAVAL, via courriers...

SOLIDAIRES : insiste sur le fait que cela inquiète les agents.

Il faut qu'on se concentre sur le cadre général de nos missions avec les ordonnateurs. S'ils font correctement leur travail on sera beaucoup moins en difficulté. Ils doivent développer leurs contrôles internes.

Chorus pro : sensibilisation pour utiliser ce canal de transmission qui n'est pas une option et doit être utilisé de manière systématique. C'est une responsabilité collective.

Sur l'observatoire : la réunion s'est déroulée la semaine dernière (Une trentaine de personnes rencontrées au sein de la DDFIP. Un groupe GC, un GF, un cadre A et A+) pour un échange. Bonne surprise : les agents plus « cashs » que les cadres. Les agents ont dit ce qu'ils avaient à dire. C'était très bien. Mme MOREAU est en train de mettre en place un plan d'action dans la mesure de nos moyens. Il y a des sujets de mal-être pour lesquels on n'y peut rien (budget, emplois...). Par contre il y a des sujets sur lesquels on pourra agir. Ça tourne autour de l'écoute et de la participation. On va le prendre en compte et travailler là-dessus.

Choix de ne pas parler des services en tant que tel mais de la DDFIP dans sa globalité sans être nominatif.

SOLIDAIRES : remontée des cadres A qui n'ont pas participé car il y avait des A+, leurs encadrants ;

Effectivement le groupe des A était plus en retrait.

Notre idée c'était de ne pas parler des services mais plus la Direction dans sa globalité.

On a eu une trentaine de volontaires. On avait prévu de faire plus de groupes mais finalement c'est vrai on a regroupé les A et A+.

Il y a matière à faire des choses au niveau local pour améliorer les conditions de travail.

CGT : ce point a été abordé en a parté entre la CGT et la direction.

NRP : rien de prévu pour l'instant.

Suppression d'emploi : On ne sait rien. On verra bien. Je n'ai pas beaucoup plus d'info que vous.

ISST : on a déjà fait remonter. On le fera à nouveau. En regroupant les différents départs prévus.

M Franck BOUCHET, Agent de prévention, cesse ses fonctions, départ à la retraite à la fin du mois. Poste ouvert. Un appel à volontaire a été fait. Pas de réel candidat pour l'instant.

Mme GUILLAUME médecin du travail : arrête au 31/12, départ à la retraite. Médecin coordinateur régional à CLERMONT. Assure les suivis en cours mais Arrêt des visites périodiques. Envoyer un mél si besoin. Son tél si besoin : 06/11/85/04/48

Mme CHAUSSENDE : prend la tête de la formation et de la RH à la place de Mme JOUVE. A notre écoute (discours académique).

OS: inquiets sur un éventuel non remplacement du docteur GUILLAUME.

Mme FERELLE : l'ISST c'est difficile car il est en arrêt maladie. Il ne sera pas remplacé. C'est moi qui le représente. Pour l'AP une formation est prévue en mars.

La Direction fera à nouveau remonter l'inquiétude des représentants syndicaux face aux départs.

Concernant le médecin de prévention : il peut y avoir un remplacement mais en attente pour le moment.

1) Approbation du PV du CSAL FS du 10/06/2024 (pour avis)

VOTE : POUR à l'unanimité

2) Présentation du DUERP et du Programme annuel de prévention (pour avis)

Campagne 2024 : première avec un nouvel outil qui s'appelle Prev'Action.

Lancement campagne en avril. Réunion par chefs de services. Débute deuxième 15aine de mai.

Traitement par . F. BOUCHET et Mme JOUVE dans Prev'Action

Puis GT le 11/07/24 avec les représentants du personnel.

Familles de risques revus :

- risque liés à activité pro :
- organisation travail : RPS
- Environnement : hygiène, ambiance, etc.
- les autres

Prudence dans l'interprétation des risques.

Système cotation simplifiée : critère gravité , fréquence et niveau de maîtrise. Le cumul permet de définir la priorité.

Actions : 75 actions prioritaires identifiées. 30 déjà réalisées.

Directeur : les suppressions d'emplois rejaillissent sur les conditions de travail. Mais on ne peut pas intervenir là-dessus, on peut faire tout de même des choses au point local.

Ces risques psychosociaux restent importants. Souvent liés à la rémunération et aux suppressions d'emploi. Du coup on peut rester dubitatifs sur les plans d'action.

A la demande de SOLIDAIRES : On reviendra au calendrier d'avant.

Malgré le départ de M BOUCHET, il y aura toujours un interlocuteur pour le DUERP c'est certain.

Il existe aussi en plus du service RH, des médiateurs pour régler d'éventuels problèmes dans un service. C'est un service national.

MAIS attention c'est une solution de dernier recours lorsque l'on a tout tenté. Procédure à la main du directeur après échec des processus de dialogues.

Priorisation des actions en fonction des contraintes budgétaires. Les actions en cours et prévue pour 2025, c'est tout ce qui a un lien avec de l'immobilier (travaux...) et demande intervention extérieure et donc des devis. Plus facile, pour ce qui est de la compétence directe du BIL.

PIE : Les architectes sont passés après les ergonomes et feront un rapport pour janvier 2025. Mais vu le contexte budgétaire, l'immobilier de l'État n'est pas une priorité.

ULYSSE : le site est à jour aujourd'hui et le suivi est fait. Il y aura à l'avenir un message d'envoyé avec toutes les nouveautés d'ULYSSE.

VOTE : CONTRE unanimité

C'est contre BERCY, le cadre général, la non prise en compte des suppressions de postes et baisse du budget mais pas contre le travail fait par la direction.

3) Point d'étape sur le budget (pour avis)

SOLDE : 7306,96 euros

DECISION : on sort les polaires car hors budget et on utilise le restant (600 euros environ) pour achats de souris ergonomiques...

CGT : demande d'un engagement du directeur visant à ce qu'il fasse 19°C dans tous les bureaux

VOTE : POUR à l'unanimité

4) Point sur les accidents de service, fiches de signalement, exercices d'évacuation, registre SST (pour information)

FICHES DE SIGNALEMENTS :

Effectivement j'avais donné mon accord pour diffusion directe des fiches de signalement mais il nous a été dit clairement que : 1/ Elles sont anonymes 2/ CR périodiques 3/ Pas au fil de l'eau.

J'ai demandé confirmation au ministère de cette pratique. J'ai eu confirmation. C'est sans ambiguïté. Il va y avoir une circulaire qui va préciser tout cela et qui est encore en cours de discussion au niveau national avec les OS.

SECRÉTAIRE : mauvaise communication. Cela avait été acté en instance.
Représentants du personnel non satisfaits de la réponse.

Lecture d'une délibération des OS. (Jointe au PV)

VOTE : POUR à l'unanimité

Réponse : je me tiens à la posture nationale. La transmission directe est uniquement prévue pour les événements graves et exceptionnels.

Les représentants du personnel seront habilités à SignalFip pour consultation.

Au fil de l'eau si : événement et situation grave : attentat, braquage, agressions externes plus graves, TS sur lieu de travail, maladie professionnelle grave avec mort, agression avec gravité toute particulière.

Compte rendu CSAL-FS (présentiel) – 03/10/2024

Réponses DDFIP aux Fiches de signalements -Exemple:

21/06/24 : SIP le Puy amende pour Menace et insultes verbales au téléphone.

Courrier mise en garde. 26/07/2024 et deux le 14/08/2024 : idem courrier mise en garde.
Dispositif SignalFIP mis en œuvre.

Il y aura aussi une reprise de contact quelque temps plus tard pour se rendre compte de l'évolution de l'agent.

GÉOMÈTRES :

Demande où en est la position de la direction sur les problèmes remontés suite aux différends entre les géomètres et la hiérarchie SDIF.

Les 4 géomètres soit 100 % de l'effectif sont allés voir médecin prévention et assistante sociale et pas de réponse...

Malaise dans le fait que les géomètres sentent ne pas faire partie du tout du SDIF.

Relève le fait qu'il n'y a pas eu de réponse malgré la remontée du médecin et de l'assistante. Rien, pas d'entretien, pas un coup de fil, pas un mél. Absence de dialogue.

Précisons qu'il n'y a pas eu de fiche de signalement. Les géomètres ont préféré la voie médicale.

Intervention Mme GUILLAUME, Médecin de prévention : Inquiète car a suivi ces agents depuis juillet. L'état des agents est sérieux. Il y a un véritable mal-être. Elle a fait remonter cette situation et pas de réponse. C'est grave. On ne doit pas laisser les gens sans réponse c'est encore pire psychologiquement pour eux. Il y a apparemment un grave problème de management. La cheffe de service et ses adjoints semblent dépassés. Ces agents lui font faire du souci.

Réponse du directeur : une réunion est prévue le 14/10

Grosse surprise : Les géomètres, premiers concernés ne sont pas au courant, n'ont pas été informés. C'est pas normal.

EXERCICES INCENDIES :

Un seul exercice cette année pour des raisons Vigipirate et après les JO.

On l'a fait bâtiment Direction et à BRIOUDE la semaine dernière. La semaine prochaine YSX et TERRASSON sont prévus.

Sur le bâtiment DDFIP : que quelques secondes de gagnées. Certains ne veulent pas sortir, reviennent en arrière, ne jouent pas le jeu. Ce qui est anormal car il y a des enjeux de sécurité. Prochain exercice : ceux qui ne jouent pas le jeu seront rappelés à l'ordre (Mme MOREAU).

OS: demande 2 exercices/an

5) Présentation du rapport d'activité annuel du médecin du travail (pour information)

Le rapport sera fourni par courriel. Exposé un peu brouillon et expéditif de la part du médecin de prévention.

6) Questions diverses

- PIÈCES JUSTIFICATIVES EN MATIÈRE DE FRAIS DE DÉPLACEMENTS :

Le bureau rémunération et reconnaissance indique qu'il y aura un arrêté ministériel sur les justificatifs. En l'absence de décret les consignes actuelles s'appliquent. On dématérialise et on envoie le format papier à la direction. La fourniture papier doit être faite. Le décret est pour l'ensemble de la fonction publique. En attente pour dérogation propre à la DGFIP.

- VISITES DE SITES MONISTROL ET SAPF :

SGC MONISTROL :

- Installation d'une sonnette pour les PMR devant la porte d'entrée
- Projet d'élargissement d'accès au bureau PMR 70cm de large au lieu de 90cm. (sera fait par le BIL)
- Grille de défense fenêtre bureau permanence : normes anti-intrusion OK et problème car demande doit être faite au propriétaire qui est la mairie.
- Échappatoire bureau permanence : possibilité de récupérer une cloison de l'ancien SIP.
- Présence brassage électronique et eau de douche : condamnation de la salle de bain (verrouillée) pour l'instant.

SAPF :

Ventilateurs quand il fera chaud.

Un meuble de bureau bas pour équipe 1, peut être récupéré dans un bureau vide en attendant.

SOLIDAIRES :

Contrôleurs stagiaires : mouvement local en cours.

Insiste sur le remplacement de Franck BOUCHET.

CGT :

Correspondant handicap : c'est Mme CHAUSSENDE qui a repris le périmètre de Mme JOUVE. Les fiches du périmètre d'action seront mises sur Ulysse.

Rappel du rôle de l'APAHF qui pourrait participer à une FS/an.

FO :

Bureau sécurisé accueil de Terrasson utilisé pour réception foncière, pause problème car trop bas. Les gens s'agenouillent pour entendre et être entendus car présence de la vitre sécurisée fait que les contribuables n'entendent pas. Possibilité de mettre une chaise à disposition.

Direction : Non car la chaise pourrait servir de projectile.

CGT : Voilà ce qui se passe lorsqu'on détourne la fonction première d'un bureau. Il s'agit d'une caisse, faite pour les paiements et non pas d'un bureau fait pour recevoir les réclamations foncières qui prennent du temps.

Direction SILENCE, pas de réponse.

ECF : Pourquoi n'applique-t-on pas la note nationale qui dit étude par le SIP et traitement pas le SDIF ?

Réponse : note nationale dit que l'organisation locale ne contredit pas les préconisations dans la mesure où le nombre d'habilitations restent raisonnables. Une demande a été faite. On reste comme ça. On adapte au niveau local. C'était comme ça avant donc on reste comme ça. D'autres Directions font de même.

FO insiste à juste titre sur le fait que notre Direction n'applique la directive nationale et a demandé une dérogation.

Prochaine date pour le CSAL saute. Pas de date précise pour la FS.